

## **En guise de synthèse : quelques éclairages personnels de la part des organisateurs**

Un inspecteur de forêt du canton de Vaud dit à l'issue de la journée : « *l'accueil est non seulement une affaire de gestion mais une activité enrichissante de notre métier, un moment de rencontre qui me fait plaisir !* ». Le regard et l'appréciation qu'apportent les visiteurs motivent l'entretien et la conservation du bien. Que l'accueil soit payant ou non, il est valorisant s'il est reconnu comme un échange.

Les fonctions récréatives en forêt sont souvent négligées mais à tort. En termes de politique et de gestion forestière, elles ne sont généralement pas prioritaires. Sans soigner les liens entre une population et son milieu naturel, celle-ci ne s'engagera pas pour sa conservation. Il est important de tisser ces liens dès le plus jeune âge. Les activités récréatives sont en effet nécessaires au développement de notre capacité sociale à maintenir notre patrimoine naturel. Que ce dernier soit privé ou public, sa bonne gestion nécessite un engagement de la société dans son ensemble. Nous avons vu l'importance des contrats impliquant les propriétaires, les gestionnaires et les collectivités publiques et la forêt de Ripaille en est un très bel exemple.

Lorsque la visite en forêt devient un événement de formation et de sensibilisation, elle devient aussi célébration d'un objet communément apprécié; une opportunité de dépasser les conflits inhérents à toute gestion patrimoniale pour faire honneur aux diverses parties engagées au maintien du bien, et l'occasion de poser des questions permettant d'adapter la gestion aux conditions sans cesse changeantes de nos milieux sociaux et naturels.

Andréa FINGER

---

### Accueil du public, autorités, gestion patrimoniale et acteurs privés

Ripaille, un site exceptionnel aux portes d'une ville, a été préservé parce qu'une famille s'y est attachée depuis plus de 130 ans et a su défendre son intégralité, bien avant que les autorités ne s'en préoccupent. L'Etat français a certes accordé des allègements successoraux mais Paris ne s'est heureusement pas immiscé dans la gestion de l'ensemble. Depuis que la Ville de Thonon est devenue propriétaire d'une partie de la propriété, elle a été partie prenante dans des accords concernant la gestion des éléments concernant les deux propriétaires (surveillance, sécurité du public, gestion de la faune et des peuplements limitrophes, entretien des murs et des rives du lac, etc.).

Bien que les deux propriétaires aient des objectifs et des moyens différents, depuis bientôt 30 ans ils ont su trouver un consensus permettant au public d'accéder au site et d'en découvrir la beauté. Sous la direction technique de l'ONF, des donateurs importants ont aussi permis de reconstituer une partie de l'arboretum endommagée par l'ouragan Lothar.

Plutôt que des lois et règlements tatillons, c'est cette concertation et collaboration qui rendent possible l'ouverture au public d'une partie du domaine, tout en préservant le site et en exploitant profitablement vignes et forêts. A la longue, l'accueil du public pourrait être amélioré en offrant aux visiteurs la possibilité de mieux comprendre une nature que les propriétaires de Ripaille ont su faire fructifier depuis des siècles.

Willem PLEINES

---

..... et si cette fonction d'accueil du public allait constituer — dans un très proche avenir — l'activité principale de nos forêts et la mission centrale de tous les acteurs forestiers ? Question moins provocatrice qu'il n'y paraît. Car selon les dernières enquêtes réalisées par l'OFEV, la moitié de la population suisse va en forêt au moins une fois par semaine<sup>1</sup>. Cet engouement traduit les besoins d'une population dont le 73% vit dans des zones urbaines, mais qui ne met jamais plus d'une demi-heure pour regagner cet idéal naturel que constitue la forêt.

Sous la pression des pouvoirs publics et économiques, cette prestation fournie actuellement avec plus ou moins d'enthousiasme à la collectivité pourrait devenir le mandat central pour tous les propriétaires et gestionnaires forestiers. Les bienfaits des loisirs en pleine nature et notamment de la ballade en forêt en font un enjeu de santé publique. Demain déjà, des employeurs vanteront leurs postes de travail non seulement pour les valeurs et prestations de leurs propres industries, mais également pour la qualité environnementale entourant leurs implantations. Cette perspective ouvre la voie à des partenariats innovateurs et généreux. Qui osera le premier pas dans cette direction, qui replace le bien-être des habitants d'une région au centre du débat ?

Jean COMBE

-----

---

<sup>1</sup> Roschewitz A., Holthausen N. 2007: Wald in Wert setzen für Freizeit und Erholung. Situationsanalyse. Umwelt-Wissen Nr. 0716. Bundesamt für Umwelt, Bern. 39 S.

D'un déjeuner à l'autre ....



Edouard Manet : Déjeuner sur l'herbe



Forum Forestier Lémanique du 7 juin 2007